



MAIRIE DE PRECHAC

COMMEMORATION DU 08 MAI 1945

Madame,
Monsieur,

Monsieur le Maire invite toute la population et en particulier :

Le Conseil Municipal, les Anciens Combattants, Prisonniers ou Déportés, Les Sapeurs Pompiers, Les Maîtres et Enfants des Écoles et tous les Groupements ou Associations de la Commune :

à célébrer la victoire de 1945 : mercredi 08 mai 2024

Rassemblement Place de la Mairie à 11 h 30,
cortège jusqu'au Monument aux Morts,
recueillement,
et Vin d'honneur offert par la Mairie au Cercle de la Paix.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes
sentiments les meilleurs.

Le Maire,


Michel MORTAGNE

